

ANNEXE 3

TABLEAU A COMPLETER OBLIGATOIREMENT
pour la prise en compte d'éventuels points de bonification

RETOUR A L'INSPECTION ACADEMIQUE (Bureau C7)
POUR LE 10 AVRIL 2012 DELAI DE RIGUEUR

Au-delà de cette date aucun point ne sera pris en compte

NOM..... Prénom..... Affectation.....

Mesure de carte scolaire 2012	<input type="checkbox"/> OUI
Postes de Direction (2 points pour affectation demandée sur le même poste) - Intérim 2011-2012 de 6 mois à 1 an ET - Inscription sur la liste d'aptitude	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI
Postes ASH à titre provisoire (3 points maximum) * Année scolaire 2011-2012 (préciser affectation) * Année scolaire 2010-2011 (préciser affectation) * Année scolaire 2009-2010 (préciser affectation) * Liste complémentaire 2008-2009 (préciser affectation)	<input type="checkbox"/> OUI
Postes à valoriser (6 points maximum : 6 points après 3 années consécutives sur le même poste ou, en cas de suppression du poste : 2 points par an) - préciser affectation :	<input type="checkbox"/> OUI
Demande de rapprochement de conjoint (3 points) Affectation actuelle : Lieu de travail du conjoint : Joindre obligatoirement une attestation de l'employeur du conjoint, copie attestation PACS ou livret de famille, attestation de reconnaissance de l'enfant pour les concubins.	<input type="checkbox"/> OUI
Handicap (150 points) Joindre obligatoirement la notification MDPH	<input type="checkbox"/> OUI

A.....,le.....

Signature